



Montreuil, le 25 juillet 2013

Ministère de l'écologie,  
du développement durable et de l'énergie  
Cabinet du ministre  
**Mme Morellet-Steiner**  
**Directrice adjointe du Cabinet**  
Hôtel de Roquelaure  
246 Bd Saint-Germain  
75007 Paris

**Objet : Bilan de la réorganisation de Météo-France**

Madame la Directrice,

Au milieu du mois de juin 2013, la Direction générale de Météo-France a transmis au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) un rapport de 59 pages concernant le bilan de la réorganisation de Météo-France.

Ce rapport fait suite à une demande du MEDDE ; celle-ci ayant pour origine les diverses entrevues demandées par les organisations syndicales de Météo-France avec le ministère et la rencontre bilatérale entre vous-même et la CGT le 21 février 2013.

Nous faisons le constat que, sur le fond comme sur la forme, ce rapport tranche avec les communications habituellement diffusées par la direction générale de Météo-France.

Plusieurs critiques des agents sont ainsi reprises : problèmes d'outils, de répartition des charges de travail, de définition des tâches dans la chaîne de prévisions, de productions automatiques et, enfin, une certaine prise en compte des réclamations des usagers et des clients.

Malgré tout, les analyses contenues dans ce rapport restent en décalage avec la réalité. Elles ne font porter les problèmes de fonctionnement que sur des déficiences des outils et sur une supposée « culture de l'établissement » dans laquelle les agents seraient attachés à maîtriser de bout en bout leurs productions et donc peu enclins à travailler en équipe...

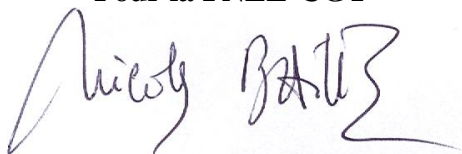
Il en est de même concernant le rappel des réorganisations dans les autres services météorologiques européens qui ne fait pas état des bilans en terme de qualité des services rendu.

Enfin, le rapport sous-estime largement les difficultés pour les agents qui ont subi des délocalisations ou fermetures de centres. Il ne rend absolument pas compte du mal-être engendré par la réorganisation.

La CGT propose donc une analyse complémentaire, que vous avez ci-joint, pour mettre en lumière plusieurs conséquences fondamentales de la réorganisation de Météo-France et notamment une qualité du service rendu en baisse, un manque de prise en compte des remarques internes, une détérioration des conditions de travail.

Restant à votre disposition pour échanger avec vous sur notre analyse argumentée, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Pour la FNEE-CGT**



Nicolas BAILLE  
Secrétaire Général

**Pour le SNM/CGT**



Vincent LORNE  
Secrétaire Général

**P.J :** Analyse argumentée de la CGT suite au rapport concernant le bilan de la réorganisation de Météo-France.